



Compte-rendu de la quatorzième réunion du
Conseil de quartier Notre-Dame (réunion plénière),
qui s'est tenue le 30 septembre 2024 à 20h00, à la Maison de quartier.

Personnalités invitées : François Darchis, Maire-Adjoint, délégué à l'environnement, aux projets innovants et à la ville durable,
Cathy Biass Morin, Directrice des Espaces verts,
Cécile Algis, Paysagiste
Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de quartier Notre-Dame.

Présents : Patrick Bouy, Président du Conseil de quartier Notre-Dame,
Éric Dupau, Conseiller Municipal, Vice-Président du Conseil de quartier Notre-Dame,
Evelyne Huré, Secrétaire du Conseil de quartier Notre-Dame et Rapporteur de la Commission ACS,
Marie-France Jourdan, Rapporteur de la Commission PTE,
Camille Amar, Rapporteur du groupe Projets-Voirie,
Michel Chatain, Rapporteur du groupe Mobilités-Plan vélo,
Marine Lallau, Rapporteur du groupe Environnement-Propreté,
Jean Auger, Coralie Belmer, Monique Cambier, Michaël Chepy, Philippe Chevreteau,
Albert Delemarre, Marie-Thérèse Desjardins, Jean-Baptiste Giraud,
Laurent Giry, Karine Hoffmann, Xavier Hubert, Luc Jeannin-Naltet,
Michel Mercadier, Baudouin de Monts, Michel Morgenthaler,
Sandrine Perrusset-Bellée, Charles Sater, Conseillers du quartier Notre-Dame,
Anne-France Simon, Conseillère municipale.

Absents excusés : Guy de Comeiras, Yvon-Pierre Coppin, Marc Judel, Nathalie de La Villéon,
Guillaume Stockmer, Conseillers du quartier Notre-Dame.

Ouverture à 20h05 : Mot d'accueil de Patrick Bouy, qui remercie chacun de sa présence au 14ème Conseil de quartier Notre-Dame, ainsi que François Darchis, Cathy Biass-Morin et Cécile Algis.

Le président exprime sa tristesse en informant le Conseil du décès de Claude Lavaste qui s'est éteint début juillet à l'âge de 91 ans ; il avait été membre de notre Conseil de 2001 à 2020. C'était une personne très généreuse, et soucieuse de l'intérêt général.

D) Cathy Biass-Morin, Directrice des Espaces verts et Cécile Algis, Paysagiste, interviennent sur le réaménagement du square Berthier, en présence de François Darchis, Maire-Adjoint délégué à l'environnement, aux projets innovants et à la Ville durable.

La rénovation du square Berthier sera présentée au vote du budget 2025. Les paysagistes ont été plusieurs fois sur le terrain. Les services ont travaillé avec l'appui des utilisateurs ; la Maison de quartier, les familles et les nourrices ont été consultées.

Ce petit square fait environ 480 m², pas immense. Il est en 2 parties, équivalentes en superficie. Les deux parties sont séparées par une banquette très utilisée et quelques marches d'escalier.

- La partie basse (235 m²) consacrée à des jeux pour petits enfants (1 à 6 ans) est encore en état satisfaisant à quelques adaptations près. Les jeux tiennent bons ; ils sont très surveillés par les équipes de la Ville, et entretenus régulièrement. Des travaux ont été réalisés en 2000, 2005 et 2007.
- La partie haute (242 m²) est la plus dégradée. La priorité a été de réhabiliter cette partie haute, tout en tenant compte du changement climatique. Cet espace est assez enclavé autour d'habitations. Le sol recouvert de sable est très poussiéreux et trop lumineux en été ; il n'offre pas d'ombre en été, et n'est pas « rafraichissant ». La rénovation de l'espace ne doit pas aboutir à des nuisances sonores pour les habitants. Un arbre en mauvais état de santé, situé au milieu, devra être abattu.

Les propositions d'amélioration sont les suivantes :

- Refaire 2 belles banquettes.
- Abattre l'arbre en mauvais état de santé et qui va mourir
- Conserver le tilleul, en rouvrant le sol pour redonner un apport en nutriments à l'arbre, et également lui apporter de la fraîcheur et de l'humidité ; enfin le protéger en l'entourant d'une ganivelle (petite barrière en bois).
- Replanter des arbres bas, déjà de bon calibre, comme des albizias (ou arbres à soie), ou lagerstroemia (ou lilas des Indes) : très florifères, qui tiennent bien à la sécheresse, ont une jolie écorce ; de plus ces arbres fleurissent en été (ce qui est assez rares pour des arbres) ; et ils sont à l'échelle du square.
- Remplacer le revêtement actuel du sol en y mettant du stabilisé par dalles avec joints verts engazonnés ; cela apportera un réel confort et permettra de descendre en température en été, en donnant une sensation de rafraichissement ; à noter que le sol actuel génère une réflexion « albédo », qui peut créer un inconfort visuel. On ne peut pas mettre que du gazon, car il ne tiendra pas. Le sol reste dur dans tous les cas.
- Disposer des tableaux à craie en effet, actuellement, les murs nus servent de dessins à la craie pour les enfants.
- Mettre des fils d'acier et faire grimper des rosiers (et autres plantes grimpantes) sur le mur du fond pour le revégétaliser et donner un visuel de tapis vert en arrivant par la rampe latérale.
- Mettre des chaises longues, peut-être une petite table pour 2 personnes, pour faire un jeu de carte ou jeu d'échec (petite taille est pour rester proportionnelle à la taille du square).
- Replanter sur la bande de terre au pied de la maison de quartier

On ne touche pas à la rampe en béton.

En résumé :

- o Sur la partie du fond, il faut remettre à niveau la terre et revégétaliser les murs ; en arrivant par la rampe, cela donne un visuel de tapis vert.
- o Ensuite, c'est garder des zones vertes et voir où l'on souhaite placer du mobilier.
- o La plantation de 3 arbres.
- o Le souhait est d'arriver à l'idée d'un petit jardin comme « privatisé », apportant ombre et fraîcheur.
- o Une vigilance a été apportée au fait que la partie haute est moins utilisée notamment par manque de fraîcheur.

Questions diverses :

- Q : Sur les rosiers, les enfants peuvent se piquer ?
R : Des protections (ganivelles à 80 cm) seront installés au pied des rosiers tant qu'ils restent petits et quand les épines seront plus en hauteur, ces protections pourront être retirées.
- Q : les enfants peuvent tomber dans les escaliers ?
R : Il serait utile de mettre une main courante basse sur les quelques marches, car la rampe est difficile d'accès pour les petits.
- Q : le bord de l'escalier en montant est dangereux
R : il sera protégé par des plantes ou autre système
- Q : Sur les pavés : n'avez-vous pas peur que ce soit glissant par temps de pluie ?
R : il s'agira de pavés béton, non glissants ou des pavés sciés, toujours non glissants.
- Q : Sur la taille des joints en herbe
R : il n'est pas possible de faire des pavés de 10 avec des joints de 15. Il faut garder des proportions raisonnables pour que cela tienne.
- Q : Il y a des enfants avec des âges très différents. Serait-il possible de faire une zone pour les tout-petits et une autre pour les plus grands (avec un jeu de type araignée pour les plus grands ?) ?
R : Il y a déjà des jeux pour les tout-petits. Le fait de créer le tableau au-dessus permettra d'équilibrer mieux les jeux des enfants. Il faut aussi tenir compte du fait que le square est très petit, mais, malgré tout, un petit jeu pourrait être positionné de type petit toboggan ; pour les plus grands, l'espace est vraiment trop petit d'un point de vue réglementaire pour y placer un jeu plus volumineux et il faut aussi maîtriser les nuisances sonores (en pensant aux riverains)
- Q : peinture d'une marelle ?
R. : Il n'y aura pas de marelle peinte ; ceci-dit, la rampe en béton actuelle sera conservée et permettra aux enfants de s'amuser à faire des marelles et autres dessins, en développant leur créativité ; pour ce faire, mise à disposition d'une boîte à craies et d'éponges.
- Q : Problématique de l'ouverture du portail
R : Il faut être vigilant mais il est difficile d'agir contre l'incivilité
- Q : Sur la problématique des toilettes :
R : La place ne suffit pas pour installer des toilettes (mais accès à ceux de la Maison de quartier, en cas d'urgence...).
- Q : L'albizia : problème de la toxicité de ses fruits pour les enfants s'ils les ingèrent ?
R : cela va être vérifié.
- Q : pourrait-on ajouter un banc en partie basse près de l'arbre au fond
R : il faut veiller à ne pas abimer les racines de l'arbre.
- Q : Sur la partie basse, peut-être envisager un petit toboggan à la place du « lapin ressort »
R : oui, pourquoi pas
- Q : Sur la rampe d'accès au toboggan actuel, il y aurait un peu de peinture à mettre.
R : Oui
- Q : les éclairages au sol (boîtes à lumière) sont dangereux
R : Dès la tombée du jour, les parcs sont fermés. Les éclairages seront donc retirés.

En synthèse, les services de la ville ont bien noté les sujets suivants :

- La main courante basse pour les petits le long de l'escalier
- La protection du muret de 35 cm au bord de l'escalier
- Un petit toboggan ou un autre jeu pour tout-petits, pourrait remplacer le lapin ressort
- Suppression des boîtes à lumière
- Quelques touches de peinture sur la petite maison et les bords du toboggan
- Mise à disposition d'une boîte à craies et d'éponges pour dessiner.

II) François Darchis sur la Ville durable

Depuis deux mandats municipaux, de nombreux progrès ont été réalisés pour faire de Versailles une « Ville durable ». Les parcs sont progressivement rénovés, on met du paillis, on enlève le béton. Monsieur le Maire est très attentif aux sujets de rénovation des bâtiments et de verdissement de la ville.

A noter que François Darchis préfère l'expression « Ville durable » en lieu et place de « développement durable »

En effet, faire une ville durable, c'est bien sûr investir mais aussi obtenir des changements de comportement ; car la ville durable est celle dans laquelle on vit.

Il est donc nécessaire d'avoir un volet citoyen pour obtenir un équilibre entre l'investissement et la citoyenneté.

Un exemple à Caen : ils sont partis des citoyens et ont regardé comment investir. Ils ont également fait un atlas répertoriant toutes les actions.

Versailles a pris le parti d'interroger les citoyens en sollicitant de leur part le signalement d'actions concrètes, effectives et existantes, qui vont dans le sens d'une Ville durable.

Ces actions participent à des leviers dont une liste de sept font l'objet d'une fiche support de signalements ; cette fiche est remise en séance.

Ces 7 leviers citoyens d'une Ville durable :

1. Nature et agriculture
2. Alimentation : par exemple, favoriser les circuits courts, la vente en vrac, la promotion du zéro déchet
3. Déchets et réemploi
4. Énergie et habitat
5. Fabrication et réparation
6. Mobilités : par exemple, association faisant la promotion de l'usage du vélo ; ateliers proposant la réparation ou l'entretien des vélos.
7. Santé : par exemple associations s'occupant de personnes vulnérables, fragiles ou isolées.

L'idée est de demander à chaque Conseil de quartier de faire le recensement des actions qui existent.

La Ville souhaite utiliser l'outil de géolocalisation de VGP (SIG, « Système d'Information Géographique ») qui permet d'identifier chaque objet à sa place (les 15 000 arbres, les lampadaires, les pistes cyclables, notamment) pour y intégrer ce qui aura été ainsi recensé dans les quartiers.

Les présidents et vice-présidents des Conseils de quartier recueilleront les informations et pourront donner des indications géographiques à partir des éléments repérés par les Conseillers de quartier.

Questions :

- sur le compostage :

- Le compostage collectif est un vrai sujet. Un compostage collectif est une question de citoyenneté. Un composteur collectif nécessite d'avoir des gens qui décident de s'en occuper.

Les agents de la mairie ne peuvent s'en occuper et il faut de la discipline. Il faut surveiller les composteurs, pour vérifier qu'il n'y a pas n'importe quoi dans les composteurs.

Patrick Bouy remercie Monsieur François Darchis pour son intervention sur ce sujet important.

III) Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de quartier Notre-Dame, intervient sur l'actualité de la Maison de quartier.

Quelques points d'actualités :

- il y a eu des travaux d'accessibilité dans la Maison de quartier, dont toilette et porte-automatique ; des peintures ont été refaites ; les panneaux de liège ont été remplacés.
 - la rentrée de la Maison de quartier se passe bien. Il y a encore quelques places en gym 4/5 ans (jeudi à 17 h) et en danse 8/11 ans (mercredi après-midi) .
- Les activités des Seniors sont complètes (85 inscriptions le premier jour après le forum des associations).

Il y a 29 associations présentes à la Maison de quartier dont 3 activités nouvelles :

- La couture avec l'association APCOP le lundi après-midi tous les 15 jours
 - Le Yoga sur chaise avec l'association Zenith Yoga le mardi après-midi et le jeudi matin.
 - La compagnie Passemoil'sel : théâtre le mercredi matin pour les enfants et le jeudi soir pour les adultes.
- la Maison de quartier recherche toujours des personnes pour faire de l'accompagnement scolaire (salariés ou bénévoles)
 - la fête de Noël de la Maison de quartier aura lieu le 18 décembre.

La ville est engagée dans une démarche : Versailles, ville amie des aînés. A noter que 22,5% de la population (recensement 2020) était âgée de plus de 65 ans ; 4.206 personnes dans le quartier Notre-Dame et 15.472 personnes sur l'ensemble de Versailles.

- o Il s'agit d'une démarche de projet : le 7 novembre : 2 cafés rencontres avec table-rondes sur différents sujets concernant les aînés, dans les Maisons de quartier de Chantiers et de Bernard de Jussieu ;
- o Les bulletins d'inscription sont sur le site ou sous format papier à la Maison de quartier.

Patrick Bouy remercie Isabelle Amiri pour le travail important qu'elle effectue à la Maison de quartier

IV) Éric Dupau, Conseiller municipal et Vice-Président du Conseil de quartier Notre-Dame, intervient sur l'actualité de la Ville et sur les grands projets de la Municipalité

Sujet de l'Ancienne Poste : sujet très structurant pour la Ville. L'inauguration de la 1ère tranche a eu lieu le 23 juillet, avec le lieu de restauration « 7 lieux » géré par l'équipe de la Guinguette. Au 1er étage, sur une surface de 600 m², un lieu d'exposition avec en ce moment l'exposition « Versailles Vue du Ciel ». D'autres seront à venir à partir du 19 octobre sur les jeux vidéo : Game Story. Puis la Biennale d'architecture et du paysage en 2025.

Ce lieu sera privatisable entre 2 expositions (doté d'offices, il permettra d'accueillir des événements). Il est géré par la direction de la Communication (Guillaume Lebigre).

A l'été 2025 sera livrée la 2ème tranche : le 2ème étage. Il permettra une rationalisation des besoins de la ville. A l'origine avait été évoqué un co-working et le club de bridge.

Le club de bridge ira finalement avenue de St Cloud. Le 2nd étage sera une médiathèque constituée du regroupement des bibliothèques de l'Université Ouverte de Versailles, de l'Heure joyeuse et de l'Atelier numérique. Un espace de travail pour les étudiants sera créé (50 places environ).

La ludothèque de l'Heure joyeuse ira dans l'ancienne annexe de l'Office de Tourisme (27 rue du Vieux Versailles, à côté de la salle du Jeu de Paume).

La salle du Jeu de Paume : une reprise de contact fructueuse avec l'Etablissement Public du Château de Versailles a permis de rouvrir cette salle. Il y a un enjeu important pour la ville, pour faire en sorte

que les visiteurs irriguent la ville. Une convention permet l'ouverture, la ville va financer du gardiennage. Il y aura également une antenne pédagogique du Château. La salle du Jeu de Paume est ouverte en visite libre et en visite guidée du mardi au dimanche de 12h30 à 18h30 (dernier accès 18h).

Une question est soulevée sur le bilan des JOP : grosse activité au Club 2024, moins pour les commerçants et les restaurateurs.

Selon un représentant présent des commerçants, cela n'a rien apporté. Les restaurateurs « ont travaillé un peu pendant les JOP, mais absolument rien après. L'organisation était parfaite mais les spectateurs trop canalisés ».

Il est espéré que ces spectateurs et d'autres, reviennent sur Versailles dans les années à venir.

Sur la gare Rive Droite : les poteaux vont enfin être démolis, de nuit, avec des engins électriques et des bâches anti-bruit.

Sur la gare des Chantiers : Le Lidl (qui n'a pas pu s'installer avenue du maréchal Foch) va finalement s'installer au rez de chaussée de l'immeuble Biosphère près de la gare des Chantiers, en face du collège Raymond Poincaré ; à noter que des réflexions sont en cours, par le Conseil de quartier des Chantiers, sur l'animation de la place Raymond Poincaré.

V) Date du Conseil de quartier suivant : lundi 20 janvier 2025.

En principe, Versailles Grand Parc sur les points d'apport volontaire et la gestion des déchets.

Patrick Bouy clôt la réunion à 22h, en remerciant les participants pour leur présence et leur engagement au service du quartier et de ses habitants.